

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 17 décembre 2014

Délibération n° 2014 - 17/12/2014 - 21

*Proposition d'affectation de 75000 euros à la Fondation de Coopération Scientifique
en vue du lancement de la campagne BQR Bourgogne Franche-Comté 2015*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la Recherche du 3 décembre 2014

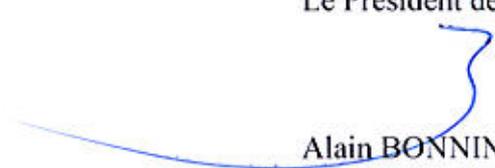
Après en avoir délibéré

Approuve, avec 22 pour (unanimité) :

**l'attribution de la somme de 75000 euros à la Fondation de Coopération Scientifique en vue du
lancement de la campagne BQR Bourgogne Franche-Comté 2015.**

Dijon, le 18 décembre 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement